

# **Les élites, les masses populaires et les forces armées : Les changements politiques et les conflits en Afrique au Sud au Sahara<sup>1</sup>**

*Isaïe Dougnon*

## **Introduction**

En février 1996, à la conférence des ministres africains de l'économie, organisée à Ouagadougou par le PNUD, l'ex-Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)<sup>2</sup>, Salim Hamed Salim, tirait les conséquences de 30 années de conflits. Selon lui, les conflits internes en Afrique ont coûté la vie de 25 présidents et entraîné 78 changements anticonstitutionnels de gouvernement. Il a souligné dans sa déclaration que les facteurs ethniques ont été l'une des principales causes, ainsi que la répartition des pouvoirs et la maîtrise des ressources (ESSOR, Journal, N° 13448 du 02/1996). Ces chiffres ont malheureusement augmenté et vont certainement croître dans les années à venir. Il suffit, pour preuve, de citer quelques uns de ces changements anticonstitutionnels avec ou sans assassinat de présidents depuis le discours de Salim Hamed de 1996 : Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mauritanie et Niger.

C'est à cause du nombre élevé des ces violences politiques que les médias internationaux ont donné plus d'échos aux drames que produisaient les changements politiques que sur les efforts de la nouvelle élite africaine de faire triompher la démocratie. Les termes comme : un continent en revendications identitaires, en dérives, en génocide occupaient, comme de règle, la une des journaux et des écrans.

---

<sup>1</sup> La première version de ce papier a été préparée et présentée à la journée de débat sur *Démocratie et fractures sociales en Afrique francophone*, organisée à Bamako par le Centre Djoliba en 1997. En dépit d'une insuffisance de mise à jour bibliographique, nous estimons, dans l'ensemble, que les problèmes traités ici demeurent d'actualité.

<sup>2</sup> L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a fonctionné de 1963 à 2002, date à laquelle elle a été dissoute et remplacée par l'Union Africaine (UA). Son objectif était de promouvoir l'unité et la solidarité des États africains et de faire acte de voix collective du continent. L'organisation était aussi dédiée à l'éradication du colonialisme et avait établi un Comité de libération afin d'aider les mouvements d'indépendance, ([fr.wikipedia.org/.../Organisation\\_de\\_l'unité\\_africaine](http://fr.wikipedia.org/.../Organisation_de_l'unité_africaine)).

Si nous jetons un regard sur le contenu de l'anthropologie dynamique dont les fondateurs sont Balandier (1955), Leach (1961), et Gluckman (1965) on voit que ce n'est ni l'harmonie, ni la cohérence des sociétés traditionnelles africaines qui attireraient l'attention de ces anthropologues mais au contraire les bouleversements que l'histoire leur imposait : « mouvement, hétérogénéité, conflits, solutions multiples, temporaires et toujours incomplètes », tel est, selon Paul Mercier, le tableau des sociétés étudiées dans le présent (Mercier 1976 : 167).

En effet, le tableau des marées sociales et politiques montre que de nombreux pays africains sont encore pollués par les conflits internes, la discrimination, l'intolérance, les préjugés et la méfiance entre différents groupes ethniques, confessionnels et politiques (voir les récents événements au Nigeria entre chrétiens et musulmans, les massacres postélectorales au Kenya, le massacre des migrants mozambicains en Afrique du Sud). Artanovsky (1993) se basant sur les travaux des sociologues allemands et américains dira qu'au cours de ces vingt ou trente dernières années les clivages ethniques ont pris plus d'importance que dans le passé, que le respect de sa propre identité ethnique s'est affirmé beaucoup plus qu'auparavant (Artanovsky 1993 : 201).

Une analyse de la transformation politique en Afrique et des différents conflits qui en découlent depuis 1990 doit envisager les problèmes en se référant aux comportements et réactions des masses, des élites politiques et des forces armées et de sécurité. Après bientôt 20 ans, le problème de la « démocratie africaine » se pose avec acuité. La contribution de Klute et de ses collègues de l'université Bayreuth (voir, dans ce volume) sur ce point est assez importante. En étudiant, *the local strategies of conflict resolution*, ils mettent l'accent sur le rôle de l'anthropologie juridique dans la compréhension de l'interdépendance entre les systèmes locaux, nationaux et internationaux de résolution de conflits (Klute, P ?).

Guy Hermet trouve que l'écueil qui entrave la définition et la redéfinition des jeunes démocraties africaines est que « les populations se sont soulevées contre les dictatures sans avoir l'idée précise sur l'organisation du régime qui devait les remplacer, à la limite, elles voulaient faire table rase de toute espèce d'Etat au regard d'une sorte de réflexe anarchiste ». (Hermet 1996 : 41)

A la fin des années 1980, certains observateurs de la scène politique africaine ont parlé de seconde libération (après la décolonisation) en parlant du processus de démocratisation entamé par certains régimes politiques (Hyden 1993). On estimait que la fin de la guerre froide, la libération de Nelson Mandela, le discours de la Baule, la chute du mur de Berlin et du communisme, la Perestroïka Gorbatchévienne offraient aux Africains, pour la première fois dans l'histoire moderne, des possibilités sans précédent de choisir leur propre destinée et mener à

terme le mouvement d'indépendance ébauchée il y a une cinquantaine d'années (Hicks 1996 : 4). En réalité, ces événements internationaux ont été plutôt des catalyseurs qui ont inauguré la dissolution des dictatures de famille dans certains pays et ouvert la voie aux changements politiques. Une transformation politique de cette importance ne serait pas arrivée si la situation interne n'avait pas déjà été mûre pour un changement radical (Diaw 1994 : 41). Depuis la fin des années 1970 et début 1980, l'état social de l'Afrique a beaucoup changé, mais les réformes n'étaient pas déclenchées à cause des poids de la guerre froide.

Ces changements politiques suscités par beaucoup de facteurs internes et internationaux ont donné une forte vitalité aux exigences économiques et politiques des peuples africains. La question fondamentale, au début des années 1990, était la recherche des solutions africaines aux nombreux problèmes sous lesquels succombaient de nombreux Africains (Diaw, 1994). La démocratie était subitement perçue comme un début de thérapie collective puisqu'il s'agissait de résoudre les quatre problèmes fondamentaux des peuples africains : la sécurité, le développement de la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité. Au Mali, au Bénin, au Togo, en République Démocratique du Congo, en Centrafrique et ailleurs, les nouveaux leaders étaient conscients que pour accéder à la démocratie il faut remplir trois conditions ; premièrement : chasser les dictateurs du pouvoir ; deuxièmement : assurer le multipartisme intégral et la liberté de presse et d'association ; troisièmement : mener les peuples à participer à la mise en place des pouvoirs démocratiques par des mécanismes tels que les élections, la décentralisation, les conférences nationales, les organes de transitions.

Existe-t-il vraiment de véritable processus démocratique? Ou mieux des changements politiques? Si nous affirmons à la lumière des infrastructures institutionnelles que l'Afrique Noire est en démocratisation notre tâche serait alors de mettre en évidence les possibilités humaines, culturelles, économiques réelles des pays africains pour assurer démocratie et développement. Mais si au contraire, nous postulons que l'Afrique connaît depuis la fin de la guerre froide des changements politiques importants, nous éviterons de nous enfermer dans un débat stérile ; celui de l'adaptabilité des principes démocratiques européens en Afrique. Les événements politiques des deux dernières décennies renforcent cette hypothèse. On le voit souvent, la désintégration du gouvernement autoritaire a pour cortège l'anarchie et l'intensification de la corruption et non pas un gouvernement responsable et stable.

Dans leur étude sur la gouvernance en Amérique Latine, Guillermo O'Donnell et Philippe C. Schmitter (1991) avaient mis les observateurs en gardes contre la confusion qu'ils peuvent commettre en prenant les fissures qui se produisent dans l'édifice de l'autocratie pour des transitions à part entière vers la démocratie. Selon

ces deux auteurs, la libéralisation politique et la démocratisation sont simultanés et complémentaires mais elles n'en demeurent pas moins des processus autonomes.

Si nous voulons analyser les problèmes dynamiques des changements politiques, nous devons avoir conscience comme le supposait Paul Mercier (1972) que les idéaux de modernisation défendus par la nouvelle génération de politiciens africains entrent en compétition avec des valeurs qui sont souvent incompatibles avec eux. Certaines de ces valeurs autrefois inertes, se revalorisent dans un contexte de crises politiques et économiques. L'angoissant problème que les africains n'ont pas encore résolu, c'est précisément de savoir, si l'Afrique pourra réconcilier ses réalités locales avec le système global afin de s'assurer une transition politique moins violente.

Nous pouvons dégager, comme l'a fait le Sikévich (1994) pour les pays de la Caucase, principalement quatre causes à ces conflits :

- Les causes économiques : compétition des différents groupes dans le contrôle des ressources de l'Etat (cas du RDC, Angola, Guinée-Bissau et présentement dans le Sahel).
- Les causes juridiques : une discrimination juridique d'une communauté par rapports aux autres (par exemple le code électoral ivoirien qui excluait Allasan Ouatara et du coup des gens qui appartiennent à la même ethnie que lui, les Dioula du Nord. Le code de nationalité Zaïroise dont la révision en 1981 et 1991 a fabriqué des apatrides avec pour conséquence la recrudescence de la violence au Kivu dont les conséquences pèsent encore sur l'économie et la politique).
- Les causes politiques : une manipulation politicienne de la conscience des masses par des partis politiques et des mouvements ethnocentriques (Burundi, Rwanda, Mauritanie, Somalie).
- Les causes culturelles : la disparition totale ou partielle de la culture d'un groupe ethnique face à la domination numérique, politique ou économique des ethnies voisines. Nous pouvons citer le cas des Touareg dans le Sahel, de la Casamance au Sénégal et enfin les efforts visant à imposer l'Islam au Soudan et au Tchad comme culture dominante qui ont donné naissance à des forces politico-ethniques et culturelles centrifuges.

Les cas de conflits qui seront cités pour illustrer cette analyse viendront surtout de l'Afrique francophone qui était si calme au temps de la guerre froide mais a subitement explosé à partir de 1991 (les Grands Lacs, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire). Les conflits dans d'autre partie de l'Afrique ne seront pas oubliés vu leur caractère destructeur et atroce (Somalie, Liberia, Sierra Léone...).

## **1. Réactions de l'élite intellectuelle, des forces militaires et des masses populaires**

### *1.1 L'élite intellectuelle*

Selon Guy Hermet, s'il y a un facteur qui menace à long terme les processus de changements démocratique en Afrique, c'est bel et bien le manque des mouvements intellectuels assez puissants pour soutenir les réformes fondamentales, appuyer l'action politique dans une perspective pluraliste et non violente, reconnaître l'Etat de droit (Hermet 1993 : 213).

Même si les peuples africains sont encore loin de savourer des biens faits de la démocratie sur le plan économique, il est sans doute que la liberté de parole et d'opinion est totale dans plusieurs pays africains. Mais cette liberté est perçue comme le droit à l'arbitraire ; dans beaucoup de cas elle se pratique aux dépens des masses populaires.

Malgré la présence dans certains pays comme le Mali, d'un espace propice (la liberté de parole) pour une révolution intellectuelle, l'intelligentsia africaine est naturellement plus soucieuse de survivre que d'étudier l'anatomie sociale et politique de l'Afrique. Guy Hermet considère que l'élite africaine doit procéder à une sorte d'examen de conscience. Selon lui, étaient nombreux, les intellectuels africains qui prétendaient détenir les remèdes aux maux des sociétés et qui ont succombé à la fascination des idéologies faussement prophétiques. Et nombreux ont été aussi ceux qui se sont lovés sans honte dans les délices du confort totalitaire ou autoritaire, et qui sont devenus des intellectuels d'Etat pour le prix de quelques initiations au voyage qu'ils croyaient flatteurs. La tâche la plus urgente pour les intellectuels africains, comme il le reconnaît, est surtout de contribuer à la redéfinition de la culture de leur milieu dans une perspective démocratique et accepter pour cela de ne pas dissocier leur créativité de son indispensable dimension politique (Hermet 1993 : 215).

Malheureusement, c'est le processus contraire que nous constatons ; depuis la fin des années 1980, les intellectuels africains sont plus préoccupés d'occuper les postes politiques et administratifs laissés par les régimes autoritaires que de s'occuper réellement à découvrir comme le souhaiterait Hyden (1992) les qualités personnelles indispensables à l'activité parfaitement civilisée qu'est la véritable politique. La question fondamentale à laquelle les intellectuels africains doivent s'attaquer est la suivante : comment lier la créativité scientifique à la politique? L'une des conditions pour y parvenir est que, chaque pays africain dispose, dans chaque discipline scientifique d'une équipe homogène dont l'entraînement et l'ambition doivent être consacrés à la recherche. Malheureusement, il y a un grand

risque que la jeunesse africaine traverse ce temps utile d'une révolution intellectuelle sans y participer à cause surtout de la clochardisation de cette jeunesse liée aux contraintes économiques et de la politisation des universités dans beaucoup de pays africains francophones. C'est sous ce risque que succombe l'école malienne mise à mal par le radicalisme syndicale des étudiants et des professeurs depuis 1992.

### *1.2 Les forces armées et de sécurité*

Dans plusieurs pays, excepté le Mali où l'armée est destinée, depuis 1992<sup>3</sup>, prioritairement, à la préservation de l'intégrité territoriale du pays, grâce au code de conduite des forces armées et de sécurité, les mouvements politiques ont balisé le chemin à une incompréhension entre les forces armées et les civiles. La démocratie n'a pas entraîné la soumission effective des armées au droit politique et constitutionnel et le recentrage des forces armées sur leurs missions républicaines.<sup>4</sup> Dans plusieurs pays, les armées ont profité des troubles sociaux ou de l'incidence sensible de la criminalité pour s'impliquer dans la vie politique. Les exemples sont nombreux (Niger, Mauritanie, les deux Guinées). Au Togo, le Haut Conseil de la République (HCR), parlement de transition n'a pu fonctionner à cause de son caractère ethno-géographique monolithique. L'armée nationale, de la même appartenance ethnique que le président Eyadema, va investir le parlement, provoquant des protestations sociales avec des centaines de morts dont les conséquences pèsent toujours sur l'économie du Togo.

### *1.3 Les masses populaires*

La participation des masses africaines aux changements politiques des années 1990 a donné un résultat mitigé et non unanime. Dans la majorité des pays africains on ne peut pas soutenir qu'il y a eu une libéralisation de la conscience politique des masses. Les masses africaines, en majorité analphabètes, et vivant en campagne n'ont pas une conscience claire des conditions politiques de leur existence comme l'a observé Myrdal (1976) en Asie du Sud-Est. C'est pourquoi, aussitôt le débat lancé sur les possibilités de réformes, chaque groupe d'obédience ethnique, régionale ou confessionnelle cherchait à exploiter la nouvelle situation « libérale » selon son intérêt de groupe ce qui a préparé le terrain à une explosion sociale dont l'ampleur a dépassé les prévisions. Presque dans tous les pays, les risques d'une explosion sociale se sont augmentés car les politiciens se mettaient à exploiter, à outrance les sentiments traditionnels des masses paysannes et citadines à des fins politiques.

Pour nombre de ces leaders africains qui se sont autoproclamés « démocrates » au début des années 1990, la tâche urgente n'était point d'alphabétiser politiquement les masses populaires mais profiter au contraire de

---

<sup>3</sup> Les récents événements tragiques du Mali ont révélé la fragilité de la démocratie malienne que certains ont traité de démocratie de façade. Une démocratie soutenue et idéalisée, à dessein d'ailleurs, par l'extérieur mais très peu ancrée dans le comportement des masses populaires et des forces armées.

<sup>4</sup> Voir les récentes recherches de Dominique Bangoura sur la Guinée (2003 ; 2006).

son ignorance pour jouir des délices du pouvoir. Les masses citadines n'ont été abasourdiées que de projets à l'adresse des associations et ONG qui sont souvent sélectionnées selon des critères politiques. Dans l'ensemble de la société africaine, la démocratisation a généré des tendances centrifuges, des regroupements sur la base de caractéristiques communes qui s'affrontent sur tel ou tel champ (la question de la langue au Tchad, de la nationalité en RDC et en Côte d'Ivoire, les questions ethno-régionales au Togo, ethno-politiques en Centrafrique et au Congo).

A la fin des années 1980, la disparition ou l'affaiblissement grandissant du parti Etat (du Bénin en RDC en passant par le Mali), l'enlisement des réformes économiques, la clochardisation des masses populaires citadines suite au Programme d'Ajustement Structurel ont provoqué une irruption des situations conflictuelles sinon parfois explosives comme ce fut le cas en Centrafrique, au Congo Brazzaville, en RDC, au Togo, au Tchad, en Somalie, plus récemment Guinée Conakry etc. Dans tous ces pays les conflits ethniques ne sont que l'aggravation d'une situation politico-économique ancienne. Tous ces conflits ont un caractère politique important vu le maximum de sujets qu'ils entraînent, de structures sociales et les forces armées et de sécurité qu'ils affectent.

L'Afrique francophone, relativement stable pendant les périodes des dictatures a vu pendant la libéralisation politique le renforcement des consciences ethniques des masses. En Côte d'Ivoire le code électoral a réveillé les démons du tribalisme provoquant le déplacement des Baoulé, chassés par les Bété, sans oublier les centaines de morts que les premiers conflits ont enregistré (Zongo 2003). Au Congo, la situation fut plus dramatique à cause de l'impréparation et des compromis non réalistes qui constituèrent de tremplin au passage à la démocratie. En Centrafrique, au Tchad, la démocratie n'existe que pour le groupe ethnique au pouvoir, ce qui rend la situation potentiellement explosive.

La démocratisation a été impulsée par plusieurs associations subitement transformées en partis regroupant des gens sans grande expérience dans la politique, dirigés par quelques intellectuels rentrés au pays pour la circonstance (Bénin, Mali, Centrafrique). Dans plusieurs pays la presque totalité des associations qui ont pris part à la conférence nationale sont d'obédience ethnique, et plusieurs partis politiques qui participent aux élections législatives et présidentielles n'avaient pas d'assise nationale.

Au Mali, plusieurs de ces associations coordonnaient leur mouvement pour faire tomber l'ennemi commun, Moussa Traoré, sur qui on faisait retomber tous les maux. C'est seulement après la chute de Moussa que le Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) a opté dans sa loi fondamentale pour le multipartisme intégral. Ces partis, excepté l'Union Soudanaise pour le



Rassemblement Démocratique Africain (l'USRDA), qui a dirigé le Mali de 1960 à 1968, n'avaient aucune expérience de gestion de pouvoir et avaient pour programme unique le slogan selon lequel « rien ne sera plus comme avant ». Les observateurs de la scène politique africaine avaient eu raison de parler de « bricolage démocratique », eu égard la confusion que faisaient, inconsciemment ou consciemment, les nouveaux leaders entre démocratisation et changements d'hommes. Ngalasso décrit bien le système de compromis entre anciens et nouveaux leaders politiques dans les 1990:

Le trait commun à l'ensemble des attitudes politiques africaines durant le processus de démocratisation, c'est le refus du chaos et de la rupture brutale avec le passé, la volonté de changer les choses en profondeur tout en aménageant une transition indolore vers la démocratie et en privilégiant le dialogue, y compris avec l'ancien pouvoir. (1996 : 15-16)

Au Mali ce phénomène s'est réalisé sous la forme de « réconciliation nationale » méthode certainement empruntée à l'Afrique du Sud. Pour le Président malien Alpha Oumar Konaré, c'est au système qu'il faut s'attaquer et non aux hommes. La situation explosive qu'avait connue le Congo populaire n'était que le résultat d'une réconciliation mal fondée entre les anciens du pouvoir et les nouveaux démocrates. D'autre part les acteurs politiques qui n'ont pas pu se trouver une place au sein du gouvernement se sont attelés à créer leurs propres partis, exacerbant la méfiance entre différentes familles politiques.

En Afrique francophone, la chose démocratique la plus frappante, c'est effectivement le nombre exagéré de partis politiques. Au Mali sur environ 13 millions d'habitants, le pays enregistre aujourd'hui (en 2009) plus de 100 partis politiques. En RDC, plus de 300 partis ont été créés. La naissance de ces nombreuses particules de partis est la conséquence logique de la décomposition des premiers mouvements politiques. La gestion des conflits politiques est devenue plus difficile à cause surtout du consensus recherché entre tous les partis politiques du pays.<sup>5</sup> En plus, les intérêts, très souvent personnels et égoïstes, sont si divergents, que les premiers leaders francophones de l'ère post-dictature ont géré particulièrement les crises politiques que le développement ou l'éducation (ce fut le cas du premier mandat d'Alpha Oumar Konaré).

---

<sup>5</sup> Le consensus politique du président Amadou Toumani Touré du Mali est souvent interprété par la population et les analystes politiques maliens comme du « mettons nous ensemble et entendons-nous pour partager le gâteau en commun ». Le consensus a selon certains apporté la corruption, l'irresponsabilité, le favoritisme et la montée de la criminalité économique dans tous les secteurs : éducation, santé, armée et forces de sécurité.

Le drame réside dans l'absence de solidité institutionnelle de ces partis politiques et dans leurs caractères ethniques, confessionnels, corporatistes et régionaux. Beaucoup de ces partis politiques qui ne revendiquent que leur part du « gâteau » ne répondent ni aux critères idéologiques en termes de projets de société, ni aux critères de cohérence dans leur choix de politique nationale et culturelle. A cause de ces deux lacunes, ils sont incapables de s'adapter aux situations changeantes et aussi de garantir leur autonomie face aux biens de l'Etat.

Si aujourd'hui les populations africaines (surtout paysannes) ne se comportent pas comme des membres actifs des mouvements politiques et des organisations de la société civile dans le processus de construction nationale, c'est parce qu'ils n'ont jamais été associés durant plus de 30 ans aux prises de décisions politiques. D'autre part, dans beaucoup de pays africains où la fracture ethnique reste profonde, les opinions politiques sont perçues et analysées sous l'angle ethnique ou régionaliste (Rwanda, Burundi, Tchad). Il est vrai que, au sein des Etats africains, beaucoup de minorités restent hostiles à l'hégémonie d'autres groupes ethniques. Cela a renforcé la conscience ethnique à laquelle certains dirigeants font appel comme appui à leurs partis politiques (Nigeria, Djibouti, le Nord-Est du Cameroun, Fang du Nord du Gabon contre les Batéké, ethnie du président Bongo, les Kikuyu et en RDC avec Pierre Bemba).

Le Professeur Burundais M. Mbonimpa de l'Université de Sudbury au Canada lançait une mise en garde aux démocrates africains qui tentent d'occulter les réalités ethniques. Selon lui « on ne peut pas démocratiser en faisant comme si la libre compétition des partis politiques rendrait automatiquement caduc le conflit des tribus » (Mbonimpa 1994 : 7). Dans son ouvrage, *Ethnicité et démocratie en Afrique* (1993), Mbonimpa avait tenté de mettre en évidence la compatibilité entre l'existence tribale et la démocratie. Mbonimpa donne l'impression par son ouvrage que la démocratie est un pari sur l'ethnicité. Selon lui, l'interdépendance de la démocratie et de l'ethnicité est une condition *sine qua non* de l'éclosion d'une Afrique stable et sécurisée. Ce n'est pas notre tâche de commenter ce travail, mais nous voulons indiquer qu'il pourrait susciter un débat contradictoire aux seins des africanistes et des Africains. Nous sommes convaincus que la coexistence pacifique interethnique ou intertribale est un grand défi social que les leaders politiques africains doivent relever. Pour revenir à l'analyse structurelle des origines des conflits en Afrique, nous dirons que, dans leur histoire moderne les pays africains ont connu trois types de clivages sociaux dont un est en partie l'héritage du colonialisme.

## **2. Conditions économiques des populations après les changements politiques**

L'évolution de l'Afrique au début des années 1990 est caractérisée par la dégradation continue de la situation économique et la montée des déséquilibres financiers. A cet impact de la désorganisation va s'ajouter un autre élan, celui des revendications catégorielles. Les pays donateurs avaient subitement lié leur aide aux réformes démocratiques (la Baule 1989), le FMI et la Banque Mondiale à la bonne gouvernance. Les conditionnalités préconisées par ces Institutions (Programme d'Ajustement Structurel) ont eu un coût social très lourd.

Ce qui est frappant, c'est qu'après plus d' $\frac{1}{4}$  de siècle d'ajustement structurel, la fracture sociale a considérablement augmenté. Au Mali, la thérapie de « choc » pratiquée par Moussa Traoré et Alpha Oumar Konaré s'est soldée par un recul sur le plan social. Le drame, c'est que ce sont toujours les plus pauvres qui font les frais des réformes inspirées du FMI et de la Banque Mondiale. L'Apparatchik vit toujours bien, même mieux qu'avant l'Ajustement Structurel. L'analyse de David Apter reste toujours d'actualité sur ce point. Il insiste sur les contradictions fondamentales entre les idéaux démocratiques et les retombées économiques il écrit en substance :

L'institutionnalisation démocratique devient une façade derrière laquelle les classes compradore, l'hégémonie étrangère, les sociétés multinationales et autres instruments travaillent ensemble dans leur propre intérêt. Des efforts entrepris pour réaliser la croissance intérieure des Pays en voie de développement aboutissent à la saisie d'une partie des excédents par les métropoles étrangères. Avec le temps, les gouvernements et les citoyens des pays concernés contrôleront de moins en moins leurs propres ressources et seront relativement plus défavorisés en ce qui concerne les choix réels. (1988 : 7)

Les conflits meurtriers du Congo entre 1992 et 1997, les cinq mutineries de la Centrafrique, les mouvements sécessionnistes des Iles Comores, la recrudescence du banditisme en Côte d'Ivoire sont les conséquences d'une tromperie sur le produit politique. Dans tous les pays francophones, la circonstance aggravante est la proportion de chômeurs qui s'élève chaque année. La Côte d'Ivoire et le Mali connaissent aujourd'hui d'énormes poussées de la délinquance, de prostitution, de vol, etc.

Au Mali par exemple, la déception des populations citadines maliennes est venue de la contradiction entre le programme économique de Alpha O. Konaré à la veille des élections de 1991 et celui qu'il exécuta après son accession au pouvoir. Partout en Afrique francophone, le drame est que ceux qui exécutent les programmes inspirés des institutions financières internationales montrent une tendance à se dépouiller de leur idéalisme démocratique. Les leaders politiques au pouvoir sont souvent accusés de pratiquer le clientélisme avec ces puissances

financières que d'être de véritables responsables répondant aux aspirations du peuple. Au Mali on peut se poser la question de savoir, si on peut réactualiser les principes et le programme du Parti ADEMA qui était au pouvoir entre 1992 et 2002. Nous n'en voyons pas l'opportunité d'autant plus qu'ils ont été très vite abandonnés au profit de ceux du FMI et de la Banque Mondiale. Dans les conditions d'une mondialisation de l'économie, le Mali doit adapter son programme politique à la nouvelle réalité nationale (émergence d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs) et internationale (investissements privés dans les secteurs de l'or, du coton, dans le tourisme et l'agriculture de pointe).

On ne peut pas, sans parti pris, s'indigner des massacres de mars 1991 et oublier les horreurs de l'existence quotidienne des Maliens. Selon Moore (1969), les souffrances n'engendrent pas nécessairement des insurrections et encore moins des situations révolutionnaires, mais cela ne veut pas dire que le peuple vit bien. Depuis 1992, on constate au Mali que les pratiques administratives et politiques démontrent que le « Renouveau » n'est qu'une rhétorique. En Afrique, contrairement aux pays de l'Est, ce n'est pas la désespérance dans l'avenir radieux qui a généré une crise identitaire profonde et un retour sur le passé, mais un manque total de confiance aux leaders qui du reste sont les mêmes depuis 1960. Comme le montrent plusieurs rapports de Transparency International, l'un des facteurs économiques, bloquant les perspectives démocratiques est la corruption généralisée. Diamond, Linz et Lipset, expliquent ici l'effet majeur de la corruption :

C'est qu'elle remet en cause la légitimité de l'ensemble du système politique au lieu de ne disqualifier que tel parti ou tel homme politique. Le règne de la corruption politique en tant que principal mobile de la quête du pouvoir réduit l'engagement politique à une lutte pour le pouvoir au lieu d'en faire une occasion de débats sur les options fondamentales, pollue le processus électoral (au moins dans la masse) tout en suscitant des réactions désabusées et apathiques dans l'électorat. (1990 : 21)

Ces chercheurs soutiennent aussi que la corruption constitue des arguments majeurs utilisés par les militaires pour justifier le renversement des gouvernements élus.

Au Mali, la confusion totale dans laquelle le procès « crimes économiques » s'est terminée et la vague des non-lieux pour d'anciens dignitaires considérés par le peuple comme les agents de la corruption ont eu un coup dur sur l'engagement politique d'une bonne partie des intellectuels et des masses populaires. Pour beaucoup de gens, la mauvaise volonté des nouveaux leaders de juger les corrompus du régime autoritaire de Moussa Traoré traduit leur désir d'utiliser les mêmes méthodes d'enrichissement. On parle souvent de la confiscation de la

révolution par les leaders de l'ancien régime. Ce fut le cas au Bénin, au Congo et au Cameroun où les experts de la Banque Mondiale ont attiré l'attention des gouvernants sur l'effet extrêmement corrosif de la corruption, sa capacité de saper l'économie nationale et la légitimité politique des dirigeants élus.

### **3. Changements politiques et déséquilibre ville/campagne**

L'une des lignes de fractures de la société africaine, comme l'a démontré Gunnar Myrdal à propos des pays de l'Asie du Sud-est, ressort des conséquences sociales du déséquilibre ville/campagne. Les démographes estiment que dans trois à cinq décennies plus de 60 à 70% des africains vivront en milieu urbain.

Il reste maintenant à savoir dans quelle sorte de ville. Myrdal disait : « L'urbanisation sans croissance industrielle avec une relative stagnation de la production agricole serait une catastrophe » (1976 : 81). En Afrique Noire cette tendance se confirme chaque année. Le mouvement des campagnards vers les centres villes, observé, ces dernières années, dans les pays des Grands Lacs et de l'Afrique de l'Ouest (Luanda, Brazzaville, Kinshasa, Conakry, Abidjan, Bamako, Dakar etc.) est plutôt une preuve de la pauvreté rurale, de l'insécurité, des guerres civiles, de l'instabilité politique et d'une excessive croissance démographique.

Si l'on porte une attention particulière sur la misère, la surpopulation, l'insuffisance des logements et l'hygiène désastreuse des quartiers pauvres de la ville, on comprend aisément la pertinence de la religion, de l'ethnicité et de la culture locale.

Le déséquilibre Etat/Société civile est l'un des facteurs qui prédisposent l'Afrique Noire aux conflits. Il est encore trop tôt de parler de véritable société civile en Afrique à cause de sa carence sur le plan organisationnel et financier, mais surtout à cause de poids de l'Etat. Pour Diamond et ses collègues tout le problème est aussi cet Etat africain omniprésent :

La forte tendance de la part de l'Etat à dominer l'économie et la société a sapé toute vie politique démocratique, le fait que l'Etat possède et manipule à grande échelle les ressources et profits socio-économiques, la défaite (électorale) est peu acceptée car elle éloigne les perdants des ressources économiques et matériels de l'Etat (1990 : 22-23).

Pendant les périodes électorales, il n'est pas rare de voir les partis d'opposition accuser le parti au pouvoir de l'utilisation excessive des biens de l'Etat ou de l'administration publique pour assurer sa victoire. Beaucoup d'ONG et d'Associations doivent leur survie à l'appui de l'Etat car les bailleurs de fonds

(fonds politiques) qui gonflent leur caisse refusent souvent de financer les structures qui sont en mauvais termes avec l'Etat.

En Afrique Sahélienne, comme en Afrique forestière, les observateurs sont unanimes que les villages ne progressent pas et qu'ils sont extrêmement pauvres, et plus grave, que certaines communautés villageoises sont en conflit les uns contre les autres sur fond de revendication ethno-territoriale. Les causes sont surtout politiques : le caractère inachevé de l'État-nation africain, le rapport « féodal » entre administrateurs et paysans, etc. Au Mali, la décentralisation a été pensée et mise en place comme un moyen politique non seulement pour reformer l'État-nation, mais aussi pour résoudre tous les conflits inter villageois.<sup>6</sup> Pour Myrdal, la décentralisation est synonyme de démocratie à la base:

Une décentralisation comme étant un « idéal » d'autogouvernement et de coopération locale et sectorielle a beaucoup en commun avec un idéal de changements des institutions et des comportements. Un développement réussi présuppose un degré assez élevé d'adhésion populaire aux objectifs de développement (1976 : 47).

Tout gouvernement, même démocratique peut échouer s'il n'arrive pas à mobiliser le consentement, la participation et la coopération du peuple. Très longtemps on avait pris la structure tribale, clanique ou ethnocentrique des communautés villageoises comme principale source de méfiance et de haine. Aujourd'hui après plus de 50 ans d'indépendance, on constate que les vraies sources de confrontation sont d'ordre politique c'est-à-dire une administration de type colonial et une juridiction mal adaptée. Il est cependant à craindre que les anciennes méfiances régionales ne viennent à s'exacerber avec la politique de décentralisation.

Au Mali, plusieurs tentatives ont été faites pour une interprétation locale de la décentralisation alors qu'un nombre important de matériels ethnographiques n'a pas été collecté pour une telle tâche. Pour des raisons idéologiques et aussi pour consommer l'argent mis à leur disposition par les bailleurs de fonds, les « Maîtres » de la décentralisation ont considéré qu'elle était une copie conforme de la structure du pouvoir au village. Ses différentes fonctions étaient dites identiques à celles du conseil des aînés ou de l'arbre à palabre.

---

<sup>6</sup> Dans nos études précédentes (Dougnon 2002) nous avons analysé pourquoi les perturbations affectant les sociétés villageoises maliennes ont pour cause entre autres, le fait que les coutumes dans leurs manifestations quotidiennes nécessaires à la résolution des conflits locaux soient désormais incapables face aux nouveaux drames et que certains des cadres institutionnels (droit positif) qui devraient résoudre ces conflits sont devenus inefficaces.

- A. Le problème essentiel que pose la décentralisation dans le milieu rural malien, frappé par une pression foncière et un pluralisme juridique (Klute dans ce volume) : droit coutumier et occidental se situe autant dans les problèmes économiques des communes (absence de ressources naturelles et humaines), que dans l'interprétation de la notion de *faga ka sigi so*, littéralement, «retour du pouvoir à la maison» ou décentralisation. Cette traduction en langue nationale du mot décentralisation et son interprétation ont réveillé, non seulement, d'anciens conflits mais en ont créé de nouveaux. Il nous paraît dès lors nécessaire de développer une réflexion sur les relations complexes qui unissent la réforme politique et son interprétation au niveau local.
- B. Nous constatons, en effet, un fossé important entre : les interprétations proposées par les agents de la Mission de décentralisation pour rendre compte de la profondeur historique de la réforme qui puisent ses inspirations dans le stock des traditions locales, surtout manding et les méthodes et techniques utilisées pour décentraliser le Mali qui sont issues pour la plupart des modèles occidentaux (élections avec participation de partis politiques et un découpage territorial).
- C. Cette contradiction est souvent objet de lutte ouverte au niveau des paysans et de leurs ressortissants (cadres de l'Etat ou travailleurs migrants) installés à Bamako. L'Etat malien a en réalité, pour ainsi dire « plaqué » sur une réalité locale sans critique préalable et sans que l'on se pose la question des modalités d'expression de ces techniques européennes sur la réalité sociale (Dognon 2002). Dans plusieurs communes rurales la gouvernance décentralisée pose sérieusement le problème des terres ; aucun arrangement durable n'a encore été trouvé entre la terre et l'état. Au Nord comme au Sud du Mali, les conflits fonciers ont pris depuis la mise des communes rurales des proportions inquiétantes (Klute, 1999).

Bien que les problèmes économiques constituent l'un des plus grands facteurs de conflits ethniques en Afrique subsaharienne, certains chercheurs en minimisent la portée sous d'autres horizons. Dans leur ouvrage sur les conflits ethniques dans l'ex-bloc soviétique, « Après l'URSS », Morelle et Pineye (1993) pensent qu'il est souvent incorrect d'établir des corrélations par trop rigoureuses entre les observations faites sur le terrain de l'économie et celles que l'on est amené à faire sur le terrain de la vie politique. Selon eux, il serait excessif d'éclairer les relations interethniques ou les rapports entre les régions et le centre à la lumière des informations recensées dans le champ macro-économique.

Depuis le début des années 1980, les réformes économiques imposées par la Banque Mondiale et le FMI ont fabriqué dans tous les pays africains une armée de chômeurs essentiellement de jeunes. Ces mêmes jeunes sont les plus impliqués dans les conflits fratricides dans plusieurs pays d'Afrique.

Se basant sur le cas des pays du Caucase en Russie, Morelle et ses amis ont fait ressortir l'importance de l'espace ethno géographique. Ils écrivaient :

S'ils sont toujours douloureux pour les peuples concernés, les conflits ethniques, existants ou potentiels, n'ont pas tous les mêmes poids sur l'avenir ; ils diffèrent par leur situation géographique (sont-ils frontaliers ou non), par l'effectif des minorités en jeu, par l'appui que celles-ci sont susceptibles de recevoir de la part d'une autre république voire des pays tiers et enfin par l'existence ou non de plusieurs conflits potentiels dans un même Etat (1993 : 30-31).

Si nous examinons la situation géographique des conflits en Afrique francophone, nous verrons que le conflit le plus fratricide est celui de l'Est du RDC où la guerre du Kivu a réactivé des conflits régionaux fortement liés entre eux. La Tanzanie, le RDC (sous une permanente sécession), l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda sont des terrains d'une interconnexion entre plusieurs conflits, rendant la résolution plus difficile, d'autant plus qu'aucun d'entre eux ne peut être résolu isolément.

D'autres facteurs de déstabilisation en Afrique francophone tiennent à la question des immigrés ou « sans-papiers ».

#### **4. Les changements politiques et la question des immigrés**

Le processus de changements politiques amorcé dans plusieurs africains de nouvelles fractures avec la question des immigrés, les « sans-papiers », tant à l'intérieur du continent africain que sur le plan international. Ces quinze dernières années, toute l'Afrique suit avec indignation et frustration les événements de Paris, du Gabon, Johannesburg, Tripoli et ceux de Luanda liés à la situation juridique et civique des étrangers. Depuis le début, ces événements ont été l'objet d'une condamnation morale si forte qu'il est extrêmement difficile de les considérer sous l'angle politique, historique et socioculturel.

Toutes ces arrestations et expulsions que subissent les immigrés ne sont autres que les conséquences d'une crise économique et sociale, en particulier la flambée du chômage dont la suite logique est l'émergence d'un conflit latent ou ouvert entre les étrangers et les autochtones. Les relations internationales sont une sorte de dialogue entre les peuples, dialogues de différentes tonalités, des chants en chœur jusqu'à une guerre terrible.



La crise économique et le chômage chronique, les accords de Schengen, l'apparition des réseaux de passeurs font que la question des immigrés est devenue en Afrique et en Europe un jeu politique. Comme l'a su bien dire Pascal Noblet (1993) à propos des Etats-Unis, la question des immigrés en Afrique et en Europe sont symboliques des conflits, que suscite le développement des sociétés africaines ou européennes dans un contexte de plus en plus multi ethnique ou raciale. Selon Noblet :

Dans ce type de société, nous savons d'expérience que les conflits qui opposent nantis et exclus se doublent et se renforcent des conflits qui opposent, au sein même des exclus populations de souche et population d'origine étrangère (1993 : 18).

Récemment, dans une interview qu'il a accordé au journal *Algeria-Watch*<sup>7</sup>, le chercheur algérien Mohamed Saïb Musette du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) disait que l'instabilité politique en Afrique a eu un grand impact dans le développement de l'émigration irrégulière vers le Maghreb, en particulier l'Algérie et l'Europe. Selon lui :

Plusieurs événements régionaux ont contribué à accentuer le mouvement migratoire des populations subsahariennes vers l'Algérie. On peut citer la crise en Côte d'Ivoire et au Soudan. Au début des années 90, près d'un million d'immigrés d'autres nationalités africaines travaillaient en Côte d'Ivoire. En 1998, la population de cet Etat comptait 26% d'étrangers! La « chasse aux étrangers » qui a suivi l'instabilité politique qu'il a vécue a changé la direction des flux migratoires dans la région : ils se sont orientés vers le Nord. Le Soudan aussi accueillait beaucoup de migrants africains. La crise qu'il connaît depuis presque de longues années a joué le même rôle que la crise en Côte d'Ivoire (*Algeria-Watch* du 16.04.2004).

Les mouvements migratoires ont, depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, profondément modifié la hiérarchie culturelle ou ethnique mais les disparités au sein d'un pays entre groupes ethniques restent encore profondes. Thomas Sowell (1990) dans son étude sur les ethnies américaines disait que l'ethnologie des relations humaines montre à quel niveau il est difficile pour les êtres humains différents, de vivre en bonne intelligence.

Le drame en Afrique et en Europe provient du fait que les gouvernements font soit une politisation à outrance de la question des immigrés (la question des banlieues en France et les relations entre les autochtones et les immigrés

---

<sup>7</sup> Voir, pour le plus détails, *Algeria-Watch, Informations sur la situation des droits humains en Algérie*, <http://www.babelmed.net/index.php?menu=191&cont=2640&lingua>.

subsahariens dans le Maghreb) ou soit feint de les ignorer au lieu de définir une politique sociale qui soit acceptable pour les uns et les autres.

Tous ces facteurs (politiques, économiques, la question des immigrants) ci-dessus analysés constituent de manière latente une prédisposition à la vulnérabilité du continent.

On ne peut imputer ce fait uniquement aux changements politiques ou à la démocratie, qui a été sans doute un facteur de déclenchement avec la liberté de parole retrouvée et de groupements associatifs (voir la multiplication des associations islamiques au Mali depuis 1992). Les enquêtes, depuis les années 1960 des anthropologues et historiens africains et étrangers montrent une société africaine qui n'apparaît pas comme exceptionnelle, mais en évolution, ou en crise, bien avant son entrée dans la modernité (Davidson 1969).

### Conclusion

Que font les chefs d'Etats africains pour la résolution de ces nombreux conflits qui entravent le développement économique et social de l'Afrique? Les conflits autrefois contenus à l'intérieur des frontières de certains pays africains s'étendent de plus en plus aux pays voisins. L'exemple des pays du Sahel, des Grands Lacs, la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone, montre à quel point la réalité est dramatique. La création en juin 1993 au Sommet de Caire du *Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique* avait suscité des espoirs dans la minimisation des conséquences des conflits. Malheureusement, cette structure sans autonomie politique et financière reste inerte face aux drames.

Du combat pour la décolonisation depuis 1960 en passant par l'adoption des déclarations et résolutions de Monrovia (1979), d'Alger (1968), Libreville (1977), les résultats sont décevants. Les conflits constituent pour les chefs d'Etat et de gouvernement l'un des handicaps les plus sérieux à la résolution des plans d'action pour le développement économique et social de l'Afrique, à savoir : le plan de Lagos<sup>8</sup>, 1980-2000, le NEPAD<sup>9</sup> 2001 et les OMD<sup>10</sup> 2000-2015 et bien d'autres programmes régionaux et sous/régionaux.

---

<sup>8</sup> Le Plan de Lagos pour un développement économique et de l'Afrique (1980-2000) était un programme soutenu par l'OUA afin que l'Afrique soit autosuffisante grâce à une forte industrialisation, moins de dépendance des matières premières. Le plan a été rédigé au Nigeria en présence de plusieurs chefs d'état et de leaders politiques. C'était une réponse collective aux crises internationales des années 1980 et à l'imposition de l'ajustement structurel par la BM et le FMI.

De 1960 à 1989, les Africains étaient divisés face à deux grands modes de modernisation, tant à l'intérieur d'un Etat qu'entre différents Etats. Les deux systèmes ont pris d'assaut l'Afrique jusqu'à 1989, date de la chute du mur de Berlin. La compétition de ces systèmes en Afrique a fait des milliers de morts sur les champs de bataille. Le résultat est que les deux voies ont échoué sur le plan social et économique : celle qui conjugue démocratie et capitalisme et ainsi que celle qui a uni socialisme et dictature. Bien que sur le plan global, la première semble remporter la victoire et se pose fermement aussi en Afrique comme étant le meilleur défenseur du bien-être et de la paix.

Comme on l'a dit plus haut, la première grande répercussion de la fin de la guerre froide fut le déclenchement du processus de changements politiques. L'objet de notre papier, est précisément les problèmes dynamiques de ces changements. Parmi ces problèmes les conflits ethniques occupent la première place.

Pourquoi malgré la fin de la guerre froide, les conflits politiques et ethniques s'exacerbent ?

La première réponse est selon nous, le caractère inachevé des Etats africains. Hyden a bien expliqué cet aspect des Etats africains en disant :

Dans le tourbillon rapide de la décolonisation et la cristallisation de l'autoritarisme postérieure à l'indépendance les africains ont rarement goûté l'occasion de mettre les lois fondatrices d'une forme de gouvernement qui soit la leur. (1993 : 405)

Francis Fukuyama, le défenseur de la démocratie libérale reconnaît l'importance de la nature de l'Etat dans le processus démocratique. Selon lui, la

---

<sup>9</sup> Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est une vision et un cadre stratégique pour la Renaissance de l'Afrique. Le trente-septième sommet de l'OUA en juillet 2001 a officiellement adopté le document du cadre stratégique. Le document du cadre stratégique du NEPAD résulte d'un mandat donné aux cinq Chefs d'Etat initiateurs (Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal) par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) afin de promouvoir un cadre socio-économique intégré de développement pour l'Afrique ([www.nepad.org/2005/fr/home.php](http://www.nepad.org/2005/fr/home.php)).

<sup>10</sup> Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont en nombre de huit que les États membres de l'ONU ont convenu d'atteindre d'ici à 2015. La déclaration fut signée en septembre 2000. 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim. 2. Assurer l'éducation primaire pour tous. 3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes. 4. Réduire la mortalité infantile. 5. Améliorer la santé maternelle. 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies. 7. Assurer un environnement humain durable. 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Presque tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces objectifs sont unanimes aujourd'hui sur son caractère utopique.

raison pour laquelle la démocratie libérale n'est pas stable dans certains pays réside « dans la correspondance imparfaite entre les peuples et les Etats ; les Etats sont des créations politiques intentionnelles, alors que les peuples sont des communautés morales préexistantes. » (1992 : 247)

Dans l'Encyclopédie de politologie (1993 : 97), un collectif de chercheurs Russes a, en deux points, tenté d'analyser les problèmes de démocratisation dans les pays de culture non occidentale. C'est aussi la thèse controversée de Samuel Huntington (1993). L'hypothèse de base de ce collectif est que tous les types de sociétés n'ont pas été en état de créer l'ordre démocratique.

La démocratie africaine précoloniale reste toujours sujette à discussion. Les Africains qui soutiennent la thèse selon laquelle l'Afrique précoloniale était démocratique, se fondent sur l'existence de « l'arbre à palabre », autrement dit le pouvoir direct du peuple. Cette « démocratie traditionnelle » n'a jamais été un fait social universel tout comme la démocratie antique de la Grèce. D'autre part, l'ordre démocratique villageois ou clanique n'a pas la même complexité que l'ordre républicain.

Comme le montrent de nombreuses études, les Etats polyethniques africains contemporains ne sont pas le fruit de l'évolution historique des sociétés africaines, mais seulement un moment de l'histoire. J.C. Rufin (1997 : 293), affirme dans un de ses papiers que les pays africain étaient, en réalité des protectorats déguisés, par la suite, la guerre froide a servi d'alibi à cette permanence. Zartham (1990) analysant les causes des conflits actuels africains dira qu'ils découlent du caractère inachevé et en voie de développement des Etats africains tant sur le plan international qu'intérieur. Elikia M'Bokolo (1985) parle de charcutage colonial.

Dans ces Etats charcutés chaque communauté ethnique cherche depuis 1960 à se positionner et à se repositionner selon que ces Etats s'affaiblissent ou se consolident au profit des uns et au détriment des autres.

Cependant, le fait que les pays africains sont actuellement bloqués dans leur marche vers la démocratie ou que cette démocratie est faible ou même absente n'est pas une fatalité. Elle traduit l'état de la société africaine, sa spécificité culturelle et historique. La démocratie politique, dans le sens européen est historique et ne peut pas être arbitrairement importée d'un pays à un autre, d'un type de société vers une société d'une autre nature, avec d'autres cultures et traditions politiques. L'université de Bayreuth sous la direction de Gerd Spittler a réalisé de nombreuses études anthropologiques et historiques pour repenser la complexité des relations entre le local et le global en Afrique (Spittler, 2004 ; Diawara, 2003).

Il est prévisible que si dans les années 2025, les sociétés africaines n'accèdent pas véritablement au développement économique et culturel, la forme occidentale de la démocratie pourrait être abandonnée comme non conforme aux valeurs et institutions sociales africaines.

Un nouvel ordre politique africain fondé sur la notion du bien commun et sur une forme de gouvernement décentralisé dans lequel l'harmonie des groupes ethniques assurera le bon fonctionnement de tout le pays. La nécessité d'une telle forme de gouvernement est indiscutable pour des pays africains comme la Somalie, l'Ethiopie, le Nigeria, la RDC, les Iles Comores, etc. Leonard W. Doob ne disait-il pas que les mauvais Etats mènent à la guerre? Les Etats Africains les plus fragiles sauront-ils capable de faire, comme Doob le propose, un choix entre les valeurs et les politiques ? (Doob 1981 : 209).

### Bibliographie

- Apter, David E. 1988 : Pour l'Etat contre l'Etat, Paris : Economica.
- Artanovsky, Sergei N. 1993 : « Ethnocentrisme, identité ethno-culturelle, Relations inter-ethniques », in : Ethnologie occidentale, Leningrad.
- Balandier, Georges 1955 : Sociologie des Brazzavilles noires, Paris : A. Colin.
- Barrington, Moore 1969 : Les origines sociales de la dictature et de la démocrate, Paris : François Maspero.
- Davidson, Basil 1971 : Les Africains : Introduction à l'histoire d'une culture, Paris : Le Seuil.
- Diaw, Aminata 1994 : Démocratisation et logiques identitaires en acte, Dakar : CODESRIA (Série monographique).
- Diawara, Mamadou (éd.), 2000, *L'interface entre les Savoirs paysans et le Savoir Universel*; Bamako, Le Figuier, Présence Africaine.
- Diamond, Larry / Linz, Juan J. / Lipset, Seymour Martin 1990 : Les Pays en développement et l'expérience démocratique, Paris : Nouveaux Horizons.
- Dougnon, Isaïe 2002 : « L'interface entre 'l'autel des Dieux' et la cour de justice : Décentralisation et gestion des litiges fonciers au Pays Dogon et dans le Macina », papier présenté au colloque sur : Décentralisation et Savoir Local, Bamako, Point Sud, 14-18 février.
- Doob, Léonard W. 1981 : La résolution des conflits, Paris : Sorbonne.
- Gluckman, Max 1965: Custom and Conflict in Africa, London: Backwell Publisher.
- O'Donnel, Guillermo / Schmitter, Philippe 1991: Transitions from Authoritarian Rule. Tentative Conclusions about Uncertain Democracies, Baltimore, London: The Johns Hopkins University Press.
- Fukuyama, Francis 1992 : La fin de l'histoire et le dernier Homme, New York : Academic Press.
- Hermet, Guy 1991 : Démocratie et culture, Paris : Albin Michel.
- Hicks, John 1996 : Afrique Etats-Unis, Journal Vol.1, Juin 1996.
- Huntington, P. Samuel, 1993 *The Clash of Civilizations*, Foreign Affairs.
- Hyden, Goran / Bratton, Michael 1992 : Gouverner l'Afrique, Boulder (Colorado) : Lynne Rienner.

- Klute, Georg 1999, „Lokale Akteure der Dezentralisierung im Norden von Mali“, Rösel, Jakob / Trutz v. Trotha (Hg.), *Décentralisation, démocratisation, et les représentations locales de la force publique. Débats théoriques et recherches empiriques*, Köln: Köppe-Verlag: 147-166.
- Leach, Edmond 1961: *Pul Eliya, a Village in Ceylon: A Study of Land Tenure and Kinship*, Cambridge: Cambridge University Press.
- M'Bokolo, Elikia 1985 : *L'Afrique au XX<sup>e</sup> siècle : Le continent convoité*, Paris : Le Seuil.
- Morelle, Hubert / Pineye, Daniel 1993 : *Après l'URSS, Inventaire pour un Drame*, Paris : Felin.
- Mbonimpa, Melchior 1994 : *Ethnicité et démocratie en Afrique : L'homme tribal comme l'homme citoyen*, Paris : L'Harmattan.
- Mercier, Paul 1983 : *Histoire de l'Anthropologie*, Paris : P.U.F.
- Myrdal, Gunnar 1976 : *Le Drame de l'Asie. Enquête sur la Pauvreté des Nations*, Paris : Seuil.
- Ngalasso-Mwatha, Musanji 1996 : « Démocratie : Le pouvoir des mots », in : *Politique africaine*, N° 64, décembre 1996, p. 15.
- Noblet, Pascal 1993 : *L'Amérique des minorités*, Paris : CIEMI L'Harmattan.
- Rufin, Jean-Christophe 1997 : « Le piège humanitaire », in : *Politique Internationale*, N° 75 – printemps 1997, pp. 369-376.
- Sikévich, Zinaïda V. 1994 : *Ethnosociologiya : Nacionalnie otrochenie i mechnacionalnie konflikty*, St. Petersburg.
- Spittler, Gerd, and Probst, Peter, 2004, *Between Resistance and Expansion: Explorations of Local Vitality in Africa* (Beiträge zur Afrikaforschung, 18), Münster, Lit.
- Zartman, I. William 1990 : *La résolution des conflits en Afrique*, Paris : L'Harmattan.
- Zongo, Mahamadou 2003 : « La Diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire, trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », in : *Politique Africaine* N° 90, juin 2003, pp.113-126.